



3 NOUVEAUTÉS DE L'EXTRANET BONUSECO

<https://bonuseco.asp-public.fr/EcoBonus/>

1

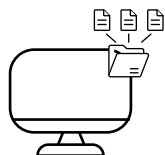


Un dépôt dématérialisé des pièces justificatives

Je télécharge les pièces justificatives dans l'extranet bonuseco au moment de la demande.

- + Consolider les demandes
- + Fournir les pièces une seule fois

2



Une amélioration de l'ergonomie de l'écran des pièces justificatives

J'identifie les pièces grâce à un classement en 4 rubriques.

Je ne vois que les pièces adaptées à la typologie de ma demande.

- + Gagner en lisibilité

3



Une sécurisation de l'exactitude des demandes

Je complète ma demande en cochant les pièces justificatives déposées (facture d'achat, contrat de location...) et les critères d'éligibilité que j'ai vérifiés.

Je dépose mes demandes unitairement.

- + Fiabiliser la déclaration

POURQUOI ?

- Sécuriser l'attribution des crédits publics
- Fiabiliser le dépôt des demandes d'aide
- Simplifier le partage des pièces justificatives en cas de contrôle
- Répondre aux recommandations émanant de l'audit du dispositif par la Commission européenne



Rythme de paiement inchangé



L'échange de données informatisé (EDI) permettant de déposer en masse via fichier CSV est incompatible avec une saisie sécurisée des demandes et ne pourra donc plus être mis en oeuvre.

Apprendre & comprendre les 3 évolutions !

TUTORIEL VIDEO

Besoin d'aide ?

Nos conseillers sont joignables du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Choix 1 «Professionnel de l'automobile»

0 800 74 74 00

Service & appel gratuits